



JEAN-MARC VAN ESPEN

Député Provincial

*Ce dimanche 1^{er} mai à Jodoigne, c'est sans nul doute un ciel tout bleu qui nous accueillera !
Tous derrière notre nouveau Président, Charles Michel, nous porterons un libéralisme assumé,
tourné vers les citoyens, pour construire – au quotidien – un mouvement politique qui porte des
solutions sur le terrain et qui incarne les valeurs qui nous rassemblent.
Je me réjouis de vous y rencontrer.*



De Namur à Saint-Jacques de Compostelle autrement ... Nous y sommes !

Lancement officiel : vendredi **6 mai 2011 à 11h** devant l'église St- Jacques.

Venez nous soutenir et **marcher avec nous** (Namur-Lustin – Lunch packet et retour en train – inscription pour le 2 mai au 081/77 52 47).

Suivez aussi toute l'actualité du pèlerinage et surtout réagissez sur le site

<http://www.namur-stjacques.eu/>

Bonne lecture

Jean-Marc VAN ESPEN

Député provincial

Chef de file MR à la Province de Namur

Pour me contacter : 081/77 67 23
jeanmarc.vanespen@province.namur.be

Newsletter n° 46 – Avril 2011

SENTIERS et CHEMINS VICINAUX : la Province s'invite aux débats du Parlement wallon

La proposition de décret modifiant la loi de 1841 sur la question de **l'imprescriptibilité des sentiers et chemins vicinaux** me pousse à réagir aux propos tenus dernièrement par le Ministre LUTGEN en Commission du Parlement wallon sur ce dossier.

De nombreux particuliers prétendent en effet qu'un sentier non utilisé depuis 30 ans peut être intégré dans le domaine privé. C'est de cette menace dont il est question dans la proposition déposée. Je la suis de près.

D'autant que, même si je partage l'avis du Ministre de réévaluer la situation des sentiers, je m'étonne qu'il zappe complètement les Provinces du débat. Or, à mes yeux, il est impératif qu'elles y soient associées. Seules détentrices légales des atlas originaux et gestionnaires de la problématique des sentiers sur le terrain, les Provinces peuvent forcer un dialogue constructif en évitant de subir le lobbying local. Voilà pourquoi je plaide pour la révision de la loi de 1841, dans sa globalité et en concertation avec les Provinces, afin d'empêcher l'appropriation abusive du domaine public et de rendre aux sentiers les lettres de noblesse qu'ils méritent.

En savoir plus : communiqué de presse disponible sur demande (081 / 77 67 23)

NAMUR CONGRES : Remise de prix du CONCOURS EMIF :



C'est le 14 avril à la Fédération du Tourisme que j'ai eu le plaisir de pouvoir féliciter Madame Françoise KETELBANT de la société ATRADIUS, pour sa victoire au concours organisé par **Namur Congrès** dans le cadre du Salon professionnel EMIF (Tourisme d'Affaires) qui s'est tenu en mars dernier à Bruxelles. L'inscription à la **newsletter** du **nouveau site internet** de Namur Congrès (www.namur-congres.be) permettait à la personne tirée au sort de remporter un I Pad.

Namur Congrès souhaite en effet mettre l'accent et développer l'outil que représente son nouveau site pour toutes les personnes désireuses de trouver un lieu de séminaires ou d'incentives en Province de Namur.

FONCTIONNAIRE-SANCTIONNATEUR : convention entre la Province et la ville de Namur

Une convention signée le 7 avril dernier met à disposition de la ville de Namur le fonctionnaire provincial sanctionnateur, Madame Wattiez. Je me réjouis tout particulièrement de cette adhésion qui permet à Namur, ville-capitale de la Région Wallonne de rejoindre le groupe des 30 communes déjà signataires d'un tel accord. Rochefort, Houyet, La Bruyère, Eghezée et Jemeppe-sur-Sambre réfléchissent toujours à la question, tandis que Beauraing, Gembloux et Sambreville possèdent leur propre sanctionnateur. 890 dossiers ont ainsi été traités en 2010 contre 180 en 2006. Pour rappel, le sanctionnateur a le pouvoir légal et juridique d'infliger des **sanctions administratives** inhérentes aux **incivilités** et **infractions environnementales**. Ce type de partenariat vise le renforcement d'actions provinciales ou services rendus en soutien aux communes.

FEDERATION DU TOURISME : programme varié et à la une de l'actualité

C'est à Lavaux-Ste-Anne que s'est tenue **l'Assemblée Générale** de la FTPN. Devant ce parterre de professionnels du tourisme, deux **conférenciers** ont abordé des thématiques qui les concernent directement, à savoir l'évolution actuelle et future du tourisme et ses conséquences pour eux. Madame Eskenazi a présenté les objectifs poursuivis par l'asbl « Tourisme Autrement » tandis que Monsieur Jean-Pol Gayet, Directeur de Comanaging, a exposé les résultats de l'étude identitaire du Massif des Ardennes (belge et français), ses forces et faiblesses et ses perspectives de développement qui touchent notre territoire.



En savoir plus :

<http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=39508627>



La **réalité augmentée** appliquée au tourisme est à nouveau une **première namuroise**. Cette application propose au visiteur qui se balade d'observer en temps réel les points d'intérêt qui l'entourent. Par simple téléchargement gratuit (« **Visit Namur** ») sur **smartphone**, le visiteur profite d'un texte et d'un commentaire audio associés à ce qu'il regarde.



Déjà opérationnelle sur Namur, cette application est amenée à évoluer constamment en terme de sites couverts et de fonctionnalités. Actuellement disponible sur App Store (Iphone +Ipad) et bientôt sur Android Market.

D'autre part, spécifiquement destinés aux utilisateurs de **smartphones** également, la Fédération du Tourisme vient de développer de nouveaux **sites mobiles** que je vous invite à découvrir : www.paysdesvallees.mobi pour le tourisme de loisirs et www.namurcongres.mobi pour le tourisme d'affaires

En savoir plus : <http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=39529948> (article Vers l'Avenir)
http://www.canalc.be/index.php?option=com_content&task=view&id=8270&Itemid= (Canal C)

Quant au démarrage de la saison touristique, c'est avec un soleil quasi estival qu'elle a pris son envol 2011. Quelle chance pour nos partenaires touristiques. Ils affichent, pour la plupart, un excellent bilan pour les vacances de Pâques. Or, quand on constate l'impact indéniable que la météo conserve sur le taux de fréquentation du tourisme d'un jour ou de séjour, je leur souhaite une saison complète à l'image de ce mois d'avril ensoleillé.

Examens de qualification à l'Ecole Hôtelière Provinciale

Le jeudi 9 juin, l'Ecole Hôtelière organise son traditionnel déjeuner de jury de qualification pour ses élèves. Si l'expérience vous tente (être libre entre 12h et 18h30), n'hésitez pas à me contacter mais attention, il n'y aura pas de place pour tout le monde. (jeanmarc.vanespen@province.namur.be).

N'hésitez pas à réagir à cette newsletter : jeanmarc.vanespen@province.namur.be
Se désinscrire : merci de retourner ce mail avec la mention STOP